



Recherches récentes sur les Piliers de Tutelle

*Renaud Robert **

*Alain Badie ***

*Jean-Jacques Malmay ****

*Dominique Tardy *****

Plus de 500 blocs d'architecture, témoins d'une monumentalité disparue, composent les collections lapidaires du musée d'Aquitaine. Les premiers résultats de l'étude de la collection de disiecta membra mettent en évidence l'existence d'une importante phase de monumentalisation d'époque antonine caractérisée par un exceptionnel répertoire figuré et une profonde transformation dans le choix de thèmes ornementaux mais aussi dans les circuits et les aires de diffusion des répertoires du décor architectural au II^e siècle ¹.

Parmi la collection, un lot de 12 blocs cohérents s'est dégagé :

- Le quart d'une base attique, probablement engagée, et le départ d'un fût à rudentures d'un diamètre proche de 150 cm.
- Cinq tambours dont les diamètres sont compris entre 140 et 160 cm, dont deux à rudentures, deux à cannelures et un sommital à ménisques qui présentent des dimensions similaires et sont taillés dans le même calcaire tendre coquillé.
- Six blocs qui appartiennent à des chapiteaux corinthiens d'un même programme ornemental.

Cinq de grand module : un registre inférieur et quatre registres supérieurs de chapiteaux taillés dans deux assises ; le sixième incomplet mais taillé dans une seule assise diffère des cinq autres par des dimensions moindres. D'un point de vue stylistique, ces chapiteaux s'apparentent à des séries qui se développent à de nombreux exemplaires à partir de l'époque

antonine dans les provinces de l'Est des Gaules ². Un seul registre inférieur de chapiteau est conservé, il s'agit d'un parpaing de mur présentant sur une face le registre inférieur d'un chapiteau corinthien de grand module engagé au moins au quart et sur l'autre face l'angle rentrant d'une architrave à deux fascies appartenant à un ordre moins haut (fig. 5).

Toutes ces composantes permettent de restituer une colonne engagée théorique haute d'une douzaine de mètres si on lui attribue 8 modules du diamètre de base de la colonne ; d'une quinzaine de mètres si on lui attribue 10 modules, avec un chapiteau d'une hauteur de 133 cm (fig. 2).

Un tel module, exceptionnel par ses dimensions nous a conduits à le comparer avec celles du seul monument bordelais en grand appareil connu par des représentations graphiques : les Piliers de Tutelle ³.

* Professeur Université Bordeaux-Montaigne.

** Architecte IRAA, AMU Aix-en Provence.

*** Architecte IRAA, Lyon.

**** Directrice de Recherche émérite IRAA.

1. Badie *et al.* 2014, 182-188.

2. Kähler 1939.

3. Barraud *et al.* 2009, 36-40.

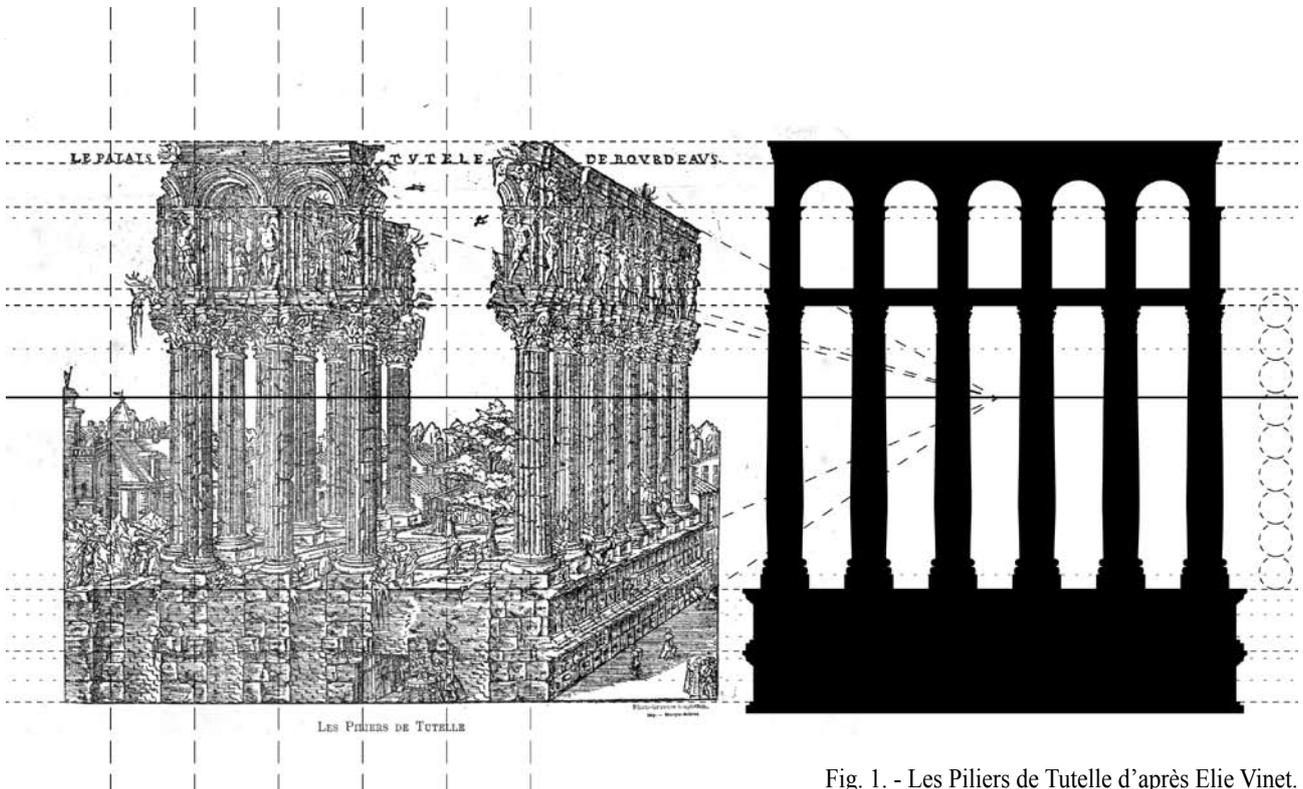


Fig. 1. - Les Piliers de Tutelle d'après Elie Vinet.

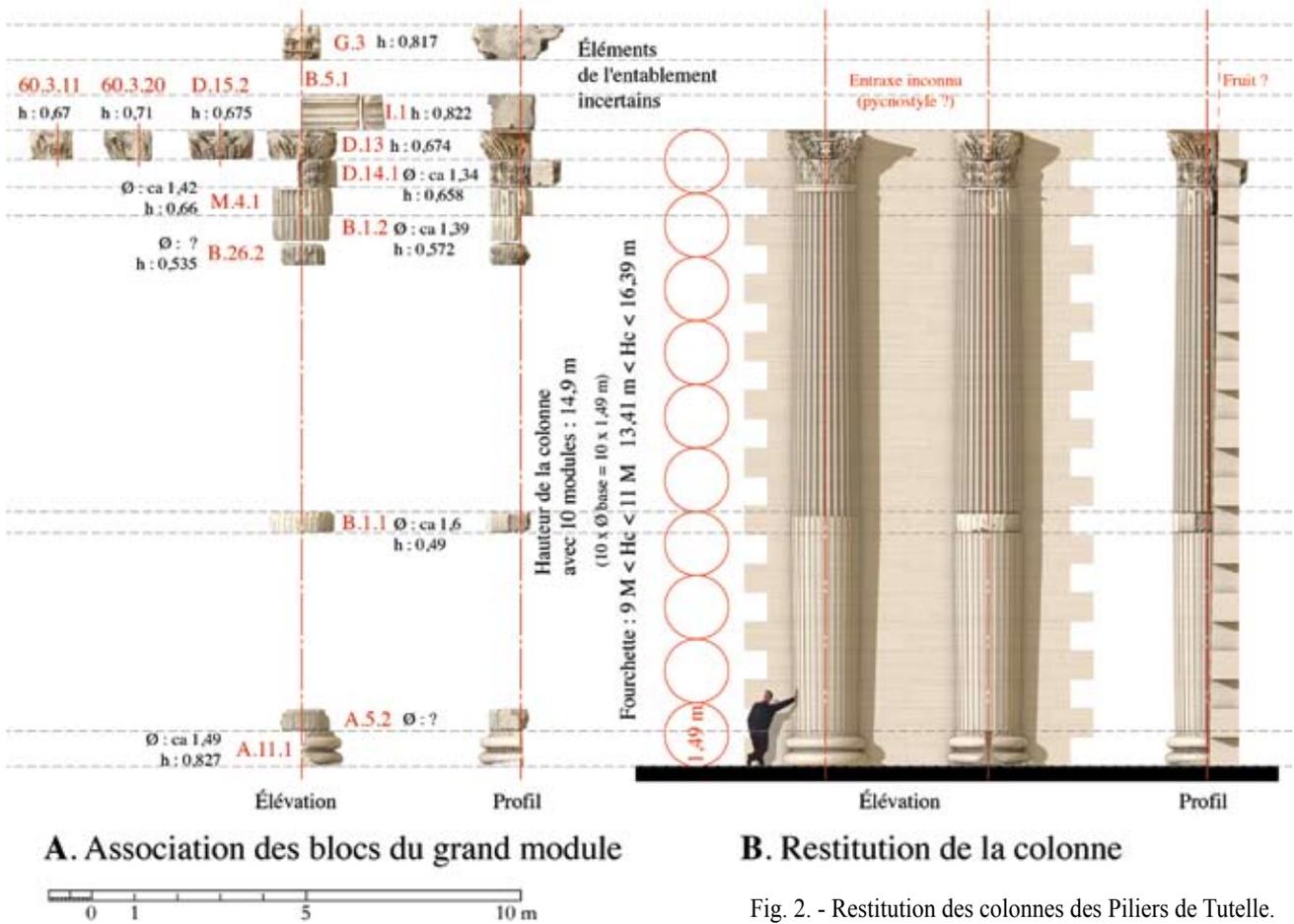


Fig. 2. - Restitution des colonnes des Piliers de Tutelle.

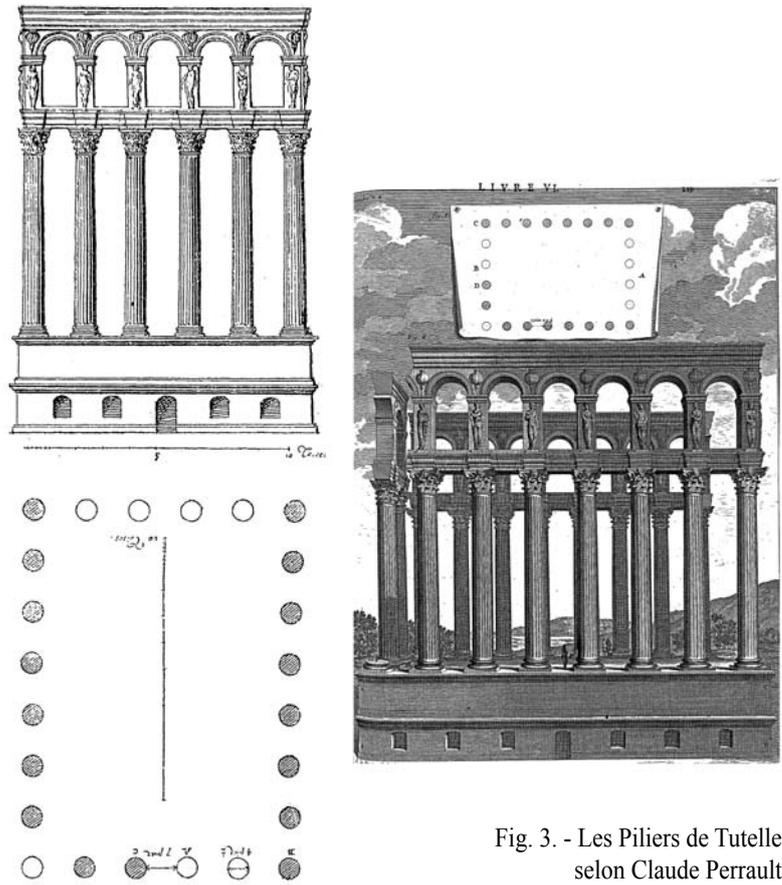


Fig. 3. - Les Piliers de Tutelle selon Claude Perrault

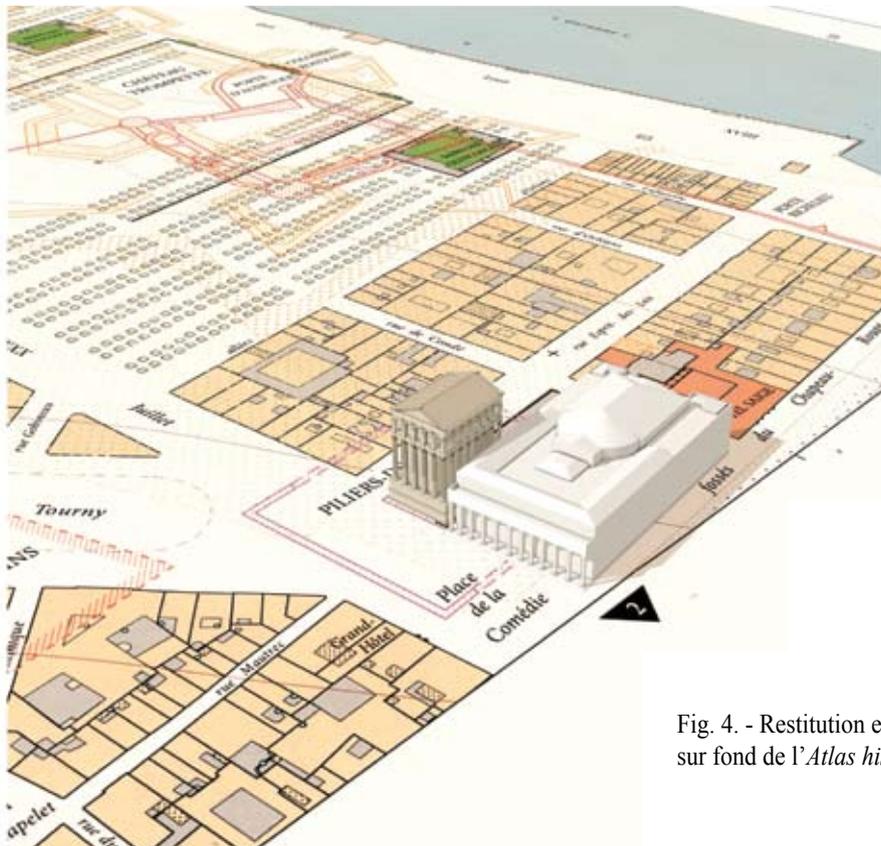


Fig. 4. - Restitution en perspective des Piliers de Tutelle sur fond de l'Atlas historique de Bordeaux.

Cinq représentations principales du monument ont été utilisées dans ce but :

- Une vue restituée de J. Androuet du Cerceau en 1560.
- Deux représentations en perspective : l'une datée de 1574 et due à E. Vinet (fig. 1) et l'autre datée de 1649 et réalisée par H. van der Hem ⁴.
- Un plan du monument et une élévation restituée datés de 1669 par Cl. Perrault ⁵ (fig. 3) et une perspective datée de 1684 ⁶.

En dépit d'incertitudes liées aux imprécisions des documents anciens, on est frappé par la similitude des proportions générales entre la restitution qui découle de la série des blocs conservée au musée d'Aquitaine et les Piliers de Tutelle.

Depuis 1574, les érudits ont identifié ce bâtiment antique qui présente au dessus d'un podium double de près de 30 m de long par 22 m de large, les vestiges d'une colonnade conservée sur trois côtés à l'intérieur de laquelle aucune construction n'était visible. Au-dessus de l'architrave à ressaut supportée par les colonnes, on trouve en lieu et place de la frise attendue une série d'arcades dont les piliers sont décorés de hauts-reliefs figurés. Ces arcades sont elles-mêmes surmontées par une dernière assise moulurée qui ressemble à une architrave. Le caractère énigmatique de la construction a suscité l'étonnement des chercheurs même si la superposition de reliefs ou de statues au-dessus d'une colonnade n'a en soi rien d'exceptionnel dans l'architecture romaine. Ils se trouvent au-dessus d'un entablement complet au portique des « Incantadas » à Thessalonique (des reliefs) ⁷ ou en position d'attique au forum de Trajan à Rome (des statues en ronde-bosse) ⁸. Ajoutons que le Musée de Poitiers conserve un important fragment d'une figure en très haut-relief représentant Mercure. Or, le départ d'une arcade est encore bien visible à côté de ce relief ⁹.

La question des reliefs historiés, connus eux-aussi uniquement par les dessins anciens, mérite à elle seule une étude spécifique. L'édifice comprenait entre 44 et 48 reliefs (selon notre restitution) sur les faces extérieure et intérieure de la colonnade. Toutefois, les dessins des auteurs anciens ne s'accordent sur aucune des figures du côté nord (le seul représenté de manière complète par tous les dessinateurs). Il semble que leur état se soit nettement dégradé entre l'époque d'Androuet du Cerceau et de Vinet, qui voient encore des canthares à anses au-dessus des piliers, et celle de Van der Hem, qui se contente de faire apparaître des silhouettes très sommaires, tant pour les ornements que pour les figures humaines. Si l'on se réfère à la gravure éditée par Vinet, les figures – comprenant des personnages masculins et féminins – étaient diversifiées, certaines étant nues, d'autres drapées. L'une d'entre elles, sur la façade orientale, aurait même été cuirassée. J. Androuet du Cerceau ne représente pas le côté est, le plus détaillé chez Vinet, mais restitue aussi des figures variées, essentiellement féminines, quand

Perrault, qui les qualifie de manière erronée de « caryatides », fait apparaître un ensemble très générique de figures féminines nues ou drapées. Une piste reste à explorer : dans un texte de 1563, Bernard Palissy mentionne des figures qu'il déclare avoir vues sur un « antique bâtiment de Bordeaux nommé Palais Tutelle » ¹⁰. On a parfois mis des moules provenant de l'atelier du céramiste en rapport avec les reliefs de Bordeaux ¹¹. L'un d'entre eux représente un personnage masculin portant une cuirasse. Si l'hypothèse pouvait être confirmée, elle renforcerait la crédibilité de la gravure de Vinet.

Après la découverte en 2003 d'un portique qui encadre l'espace autour du monument, l'identification du complexe à un sanctuaire construit sur un point haut de la ville est la proposition retenue par D. Barrauld, R. Leullier et L. Maurin ¹². De fait, la position du monument surélevé par un podium au centre « d'une vaste cour fermée par une puissante enceinte dessinant un péribole » évoque bien les compositions des sanctuaires urbains de Gaule comme à Narbonne ou Nîmes par exemple.

Ces chercheurs ont donné une restitution du monument en plan et à petite échelle ¹³. Le monument est restitué comme un monoptère rectangulaire sur podium et non couvert dont l'intérieur pouvait être occupé, sans qu'il soit possible de dire par quoi. Cette restitution d'un monoptère hypèthre sur podium constituerait par ses dimensions importantes un unicum. Jean-Claude Golvin, lui, n'a pas exclu une couverture. Dans une vue générale de Bordeaux à l'époque antique ¹⁴, il dessine un grand temple entouré d'un portique, dont la toiture dominerait un complexe de type forum tripartite s'étendant dans la pente jusqu'à la Garonne.

Un document ancien donne du crédit à l'hypothèse de l'existence d'une cella. Le journal de voyage d'un ambassadeur italien, A. Navagero, qui visita Bordeaux en 1528 en revenant d'Espagne (par conséquent avant l'époque de la gravure

4. Vinet 1574 ; Demont & Favreau 2006, 2, 18.

5. Perrault 1669, 183-185.

6. Perrault 1684, 217-218.

7. Sève 2011-2012, 127-128 ; et Laugier & Sève 2011, 576-588.

8. Packer 1997, 158, fig.1.

9. La Croix 1904, 82-114.

10. Le texte de B. Palissy (*Architecture et ordonnance de la grotte rustique de Monseigneur le duc de Montmorency*, La Rochelle, 1563) a été publié par K. Cameron 1988, 235.

11. Dufay & Trombetta (1990).

12. Barrauld et al. 2009, 39.

13. Barrauld et al. 2009, 39.

14. <http://jeanclaudegolvin.com/burdigala-bordeaux/>



D.14.1

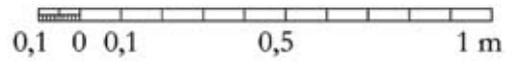
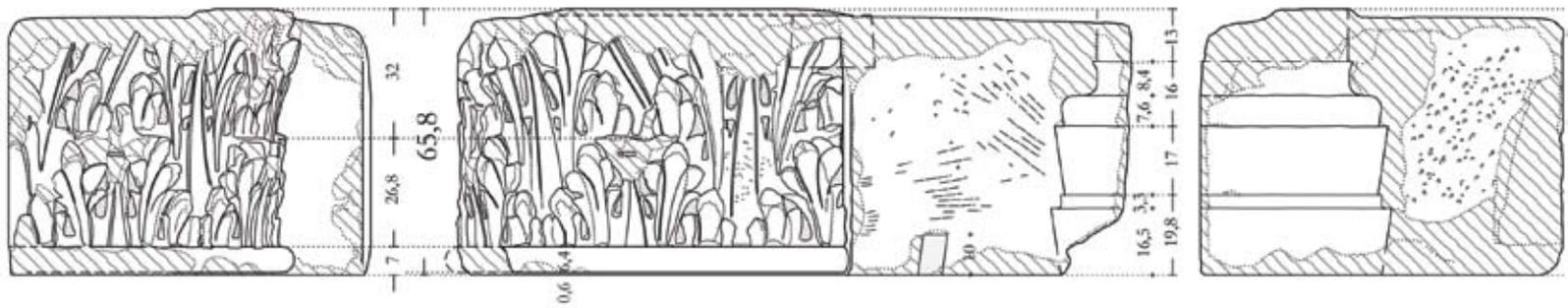
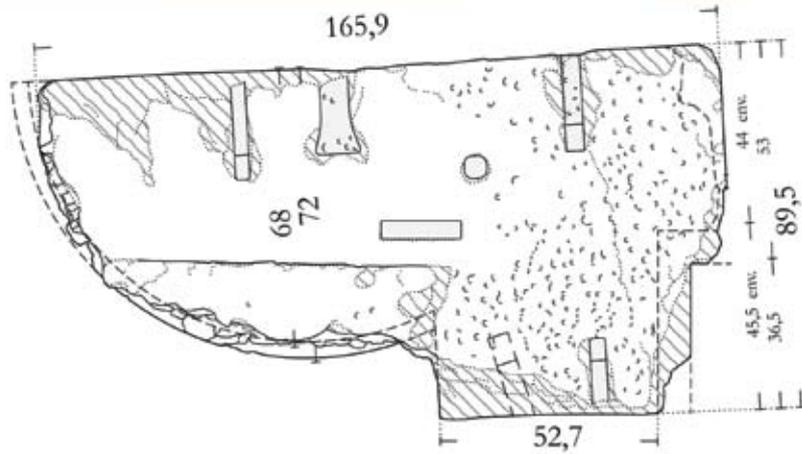


Fig. 5. - Parpaing présentant sur une face le registre inférieur d'un chapiteau corinthien de grand module engagé au moins au quart et sur l'autre face l'angle rentrant d'une architrave à deux fascés. Musée d'Aquitaine.

d'E. Vinet), déclare que l'intérieur de l'édifice avait servi de carrière, mais que quelques grands blocs subsistaient encore de son temps, confirmant ainsi que des élévations avaient pu occuper l'espace central¹⁵. Il est donc vraisemblable que les grands blocs du pavement, des murs de la cella et sans doute aussi ceux de l'escalier ont été spoliés, sans doute à l'occasion de la construction du mur d'enceinte tardo-antique. Si une cella n'est peut-être donc pas à exclure, on peut se demander quelle pouvait être sa forme et si les blocs du Musée d'Aquitaine évoqués pouvaient en faire partie ?

Parmi les premières solutions envisagées pour replacer les colonnes engagées et le parpaing architravé restitués à partir de l'ensemble de blocs du Musée d'Aquitaine, on aurait tendance à privilégier un plan sine postico, ce qui laisserait supposer que le mur de fond aurait entièrement disparu comme le reste de la cella.

L'élévation de l'ensemble n'en demeure pas moins étonnante. En effet, si la séquence colonne surmontée d'un relief figuré n'est pas exceptionnelle dans l'architecture romaine, c'est la position des arcades à la place de la frise qui l'est plus, même si on en trouve un exemple sur la colonnade intérieure du pronaos du Panthéon de Rome. Dans ce cas, il est légitime de considérer que l'architrave placée au-dessus des arcades est en position de corniche, une solution peu satisfaisante au regard de l'insuffisance de projection de ce type de bloc à la retombée du toit. Cependant, sur l'ensemble des représentations anciennes, on peut observer que les fascies de l'architrave ne sont pas talutées et qu'elle est malgré tout assez plafonnante.

Par ailleurs, c'est bien une corniche que représente J. Androuet du Cerceau. Or la collection lapidaire conserve un ensemble de corniches non modillonnaires qu'il reste à étudier, mais dont la séquence moulurée n'est pas sans évoquer une architrave. Il est fort probable que les différents dessinateurs, ayant observé le monument vu d'en bas, ne purent faire la distinction.

A ce stade de l'étude, l'examen des sources anciennes combiné à l'étude des blocs a produit un faisceau d'indices qui, sans pouvoir apporter de réponses définitives, conduit à renouveler le questionnement relatif au monument bordelais et à proposer des hypothèses qui ne sont certes pas définitives mais architecturalement argumentées.

Si nous avons choisi d'exposer ces pistes de travail, c'est avant tout pour souligner combien il est délicat de restituer un édifice par le seul recours à l'iconographie ancienne et combien il est important de prendre en compte ces collections lapidaires délaissées. La collection bordelaise est à cet égard exemplaire pour ce qu'elle nous apporte tant du point de vue stylistique que chronologique. A lui seul, le lot de blocs qu'il nous semble pouvoir attribuer aux Piliers de Tutelle illustre une des questions parmi les plus stimulantes pour l'appréciation du paysage monumental à savoir l'existence d'édifices de très grands modules comme le montre la mise en perspective de l'édifice antique et du Grand Théâtre dans le tissu urbain (fig. 4).

15. Voir Lemerle 2005, 189-190.

Bibliographie

- Badie, A., R. Robert et D. Tardy (2014) : « Les productions des sculpteurs de l'École d'Aquitaine au II^e siècle : Les transformations du décor architectural à Bordeaux », in *Actes du XII^e colloque international sur l'art romain provincial*, Pula 2011, p. 182-188.
- Badie, A., J.J. Malmay et D. Tardy (2015) « L'apport des techniques d'acquisition numériques à l'étude de la collection des blocs d'architecture romaine de Bordeaux », in *Colloque Virtual Retrospect 2013*, Bordeaux, p. 147-156.
- Barraud, D., D. Leulier et L. Maurin (2009) : « Piliers-de-Tutelle » dans S. Lavaud (coord.) *Atlas Historique des villes de France, Bordeaux sites et monuments III*, 2 vol., Bordeaux.
- Cameron, K. (1988), *B. Palissy, Recepte véritable*, Genève.
- Demont, E. et M. Favreau (2006) : *Herman van der Hem (1619-1649), un dessinateur hollandais à Bordeaux et dans le Bordelais au XVII^e siècle*, Catalogue raisonné des dessins, (2 vol.), Camiac-et-Saint-Denis.
- Dufay, B. et P.J. Trombetta (1990) : « Un atelier d'art et d'essai aux Tuileries », in *Bernard Palissy, mythe et réalité*, catalogue d'exposition, 1990, Saintes.
- Kähler, H. (1939) : *Römische Kapitelle des Rheingebietes*, Berlin.
- La Croix, C. de (1904) : « Relation des fouilles archéologiques opérées dans la rue Paul Bert et dans les terrains qu'elle circonscrit », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, p. 82-114.
- Laugier, L. et M. Sève (2011) : « Colonnade de l'Incantada », in Descamps-Lequime S. et K. Charatzopoulou (dr.) : *Au royaume d'Alexandre le Grand : la Macédoine antique*, catalogue de l'exposition de Paris 2011-2012, p. 576-588.
- Lemerle, F. (2005) : *La Renaissance et les antiquités de la Gaule*, Turnhout.
- Packer, E. J. (1997) : *The forum of Trajan in Rome, a Study of the Monument in Brief*, Berkeley.
- Perrault, Cl. (1669) : *Voyage à Bordeaux*. Edition P. Bonnefon, Paris, 1909.
- Perrault, Cl. (1684) : *Les dix livres d'Architecture de Vitruve*. Edition P. Mardaga, Paris, 1979
- Sève, M. (2012) : « La colonnade des Incantadas à Thessalonique, Bulletin de la Société française d'Archéologie classique (XLIII, 2011-2012) », *Revue Archéologique*, 2013/1 n° 55, p. 125-133.
- Vinet, E. (1574) : *L'Antiquité de Bourdeaux*, Bordeaux.